

Intégration des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans les projets de développement au Mali : Cas des politiques de la Banque Mondiale dans le Projet d'Appui à la compétitivité Agro-industrielle au Mali (PACAM)

Oumar SANOGO

Note biographique du présentateur

Formation :

Master II en gestion de l'environnement à l'Université Senghor d'Alexandrie en Égypte (2009),
Ingénieur Agronome de l'IPR/IFRA au Mali (2001).

Expérience :

Fonction Actuelle : Spécialiste en sauvegarde Environnementale du PACAM chargé de la mise en oeuvre du CGES (Cadre de gestion environnementale et sociale du Projet), du CPR (Cadre plan de politique de réinstallation des populations). C'est un projet de réhabilitations des pistes rurales, des centres de conditionnement des mangues, des ateliers d'embouche :

Principales tâches : screening environnemental et social des projets, réalisation des EIES (Études d'impacts environnemental et social), des PAR (Plan d'action de réinstallation des populations), mise en œuvre et suivi évaluation des PGES (Plan de gestion environnementale et sociale)

Autres expériences : Gestion intégrée des ressources en eau : Cas des bassins versants (Fleuve Niger et Sénégal)

Participation à l'élaboration du code du foncier rural au Mali au compte de 'l'Assemblée Permanente des chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).

Résumé

L'État malien accorde de plus en plus une importance irréfutable à la promotion de l'agro-industrie pour améliorer la compétitivité du secteur agricole. Pour relever ces défis, il a initié avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, le Projet d'Appui à la Compétitivité Agroindustrielle au Mali (PACAM) pour la période 2017-2022. L'objectif de développement du projet (ODP) est d'inciter à l'investissement dans le domaine de l'agriculture commerciale, et d'accroître la transformation des produits agricoles pour les segments agro-industriels ciblés dans les bassins sélectionnés. Le PACAM a ciblé un certain nombre de filières à travers quatre (04) composantes :

- Composante 1 : Soutenir la diversification de l'agriculture en augmentant la transformation de la mangue et la promotion des investissements
- Composante 2 : Améliorer l'accès aux zones de production de mangues

- Composante 3 : Promouvoir la production d'aliments pour animaux
- Composante 4 : Renforcer les capacités institutionnelles de mise en oeuvre

Ce projet classé en catégorie "B" par la Banque Mondiale a des impacts négatifs et positifs sur l'environnement. Pour cela les outils de gestion de gestion environnementale et sociale notamment le CGES (cadre de gestion environnementale et sociale), le CPR (cadre politique de réinstallation de la population) pour s'assurer que les mesures d'atténuation ou de bonification aux impacts négatifs sont prises en compte dans la mise en oeuvre du projet. Parmi les mesures d'atténuations, nous avons le reboisement, l'indemnisation et la réinstallation des producteurs sur de nouvelles terres agricoles suite à la perte des terres agricoles, la gestion des déchets, la dimension genre (participation des jeunes et femmes).

Plusieurs acteurs interviennent sur le projet : Services centraux de l'État, les ONG. Les bénéficiaires sont : les producteurs de mangues, les embouches.

Pour chaque sous activité, un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) est élaboré et mis en oeuvre par les entreprises en charge des travaux.